

441493-2026 - Wettbewerb

Belgien – Abholung von Siedlungsabfällen – Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud

OJ S 121/2026 26/06/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: in BW association intercommunale SC

E-Mail: direction@inbw.be

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud

Beschreibung: Cahier des charges relatif à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud. Le marché consiste en une offre de base et une option exigée. Le soumissionnaire remettra obligatoirement une offre pour l'offre de base et l'option. Offre de base : 1. Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels en sacs de la commune de Braine-l'Alleud toutes les deux semaines. 2. Chargement des déchets organiques au dépôt communal de Braine-l'Alleud et transport jusqu'à l'unité de valorisation énergétique de Virginal. 3. 16 collectes en porte-à-porte de déchets verts par an. Le pouvoir adjudicateur se réservant le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de collecte de déchets verts annuels ou de supprimer cette collecte. Option exigée : Collecte en porte-à-porte supplémentaire toutes les 2 semaines des déchets ménagers résiduels afin d'arriver à une collecte hebdomadaire de déchets ménagers résiduels. Activation de l'option à l'attribution : Lors de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur activera l'option prévue afin de permettre la réalisation d'une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels sur l'ensemble du territoire de la commune de Braine-l'Alleud. Conformément à l'article 56, §4 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'activation de cette option ne crée aucune obligation, pour le pouvoir adjudicateur, de la maintenir durant toute la durée du marché. Désactivation de l'option en cours d'exécution : En cours d'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de désactiver l'option visée au paragraphe précédent, afin de modifier la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels et de la fixer à une collecte toutes les deux semaines. Cette faculté s'exerce conformément aux dispositions légales précitées, qui prévoient que le pouvoir adjudicateur n'est jamais tenu de lever ou de maintenir une option, que ce soit lors de la conclusion ou en cours d'exécution du marché. La décision de désactivation sera notifiée au titulaire au plus tard le 30 septembre pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année civile suivante. Adaptation du planning et des zones de collecte : En cas de désactivation de l'option, le soumissionnaire sera tenu de collaborer à la révision : • du planning des collectes, • de la répartition des zones de collecte, de manière à permettre l'optimisation de son organisation dans le respect des obligations contractuelles. Le titulaire ne pourra prétendre à

aucune indemnité, sauf si la révision entraîne une modification substantielle du marché au sens de la réglementation applicable. Le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois. Il peut être reconduit tacitement 2 fois, chacune pour une durée de 12 mois.

Kennung des Verfahrens: 76dfc4c7-d1b0-4f4f-9324-59bc73717bc5

Interne Kennung: PPP0HS-1999/6221/in BW/DD/ColIOM_FFOM_DV/Braine l'Alleud-2027

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 90511000 Abholung von Siedlungsabfällen

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: Belgien

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud.

Beschreibung: Cahier des charges relatif à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud. Le marché consiste en une offre de base et une option exigée. Le soumissionnaire remettra obligatoirement une offre pour l'offre de base et l'option. Offre de base : 1. Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels en sacs de la commune de Braine-l'Alleud toutes les deux semaines. 2. Chargement des déchets organiques au dépôt communal de Braine-l'Alleud et transport jusqu'à l'unité de valorisation énergétique de Virginal. 3. 16 collectes en porte-à-porte de déchets verts par an. Le pouvoir adjudicateur se réservant le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de collecte de déchets verts annuels ou de supprimer cette collecte. Option exigée : Collecte en porte-à-porte supplémentaire toutes les 2 semaines des déchets ménagers résiduels afin d'arriver à une collecte hebdomadaire de déchets ménagers résiduels. Activation de l'option à l'attribution : Lors de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur activera l'option prévue afin de permettre la réalisation d'une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels sur l'ensemble du territoire de la commune de Braine-l'Alleud. Conformément à l'article 56, §4 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'activation de cette option ne crée aucune obligation, pour le pouvoir adjudicateur, de la maintenir durant toute la durée du marché. Désactivation de l'option en cours d'exécution : En cours d'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de désactiver l'option visée au paragraphe précédent, afin de modifier la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels et de la fixer à une collecte toutes les deux semaines. Cette faculté s'

exerce conformément aux dispositions légales précitées, qui prévoient que le pouvoir adjudicateur n'est jamais tenu de lever ou de maintenir une option, que ce soit lors de la conclusion ou en cours d'exécution du marché. La décision de désactivation sera notifiée au titulaire au plus tard le 30 septembre pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année civile suivante. Adaptation du planning et des zones de collecte : En cas de désactivation de l'option, le soumissionnaire sera tenu de collaborer à la révision : • du planning des collectes, • de la répartition des zones de collecte, de manière à permettre l'optimisation de son organisation dans le respect des obligations contractuelles. Le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité, sauf si la révision entraîne une modification substantielle du marché au sens de la réglementation applicable. Le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois. Il peut être reconduit tacitement 2 fois, chacune pour une durée de 12 mois.
Interne Kennung: in BW/DD/CollOM_FFOM_DV/Braine l'Alleud-2027_1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 90511000 Abholung von Siedlungsabfällen

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Options exigées (Collecte en porte-à-porte supplémentaire des déchets ménagers résiduels en sacs, en complément de l'offre de base, de manière à assurer une collecte hebdomadaire sur la commune de Braine-l'Alleud.)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: Belgien

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 108 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 2

Weitere Informationen zur Verlängerung: Le marché comporte deux reconductions.

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Spezifischer Jahresumsatz

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire Niveau(x) minimal(aux): chiffre d'affaires annuel minimum : 500.000 €

Kriterium: Werkzeuge, Anlagen oder technische Ausrüstung

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): 1 camion équipé selon les exigences du marché avec au minimum un chauffeur et un chargeur.

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Dienstleistungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: La liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années concernant des collectes d'ordures ménagères. Le soumissionnaire indiquera le montant, la date et leur destinataire public ou privé : ces références seront prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services Niveau(x) minimal(aux): Prestations de collectes sur 1 année pour minimum 30.000 habitants au total, d'un montant minimum de 300.000 € HTVA avec au moins une attestation

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: * Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat/soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET des personnes physiques membre de l'organe de décision (67§1 al.5 Loi) ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une

des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 100

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1999/HS/2026>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Frist für den Eingang der Angebote: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 120 Tage

Informationen über die öffentliche Angebotsöffnung:

Eröffnungstermin: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Ort des Eröffnungstermins: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Informationen über die Überprüfungsfristen: Organisation fournissant les informations sur les

recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: in BW
association intercommunale SC

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunaux
compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: in BW association intercommunale SC

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: in BW association intercommunale SC

Registrierungsnummer: 0200362210

Postanschrift: Rue de la Religion, 10

Stadt: Nivelles

Postleitzahl: 1400

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: Belgien

Kontaktperson: Laurent Dauge

E-Mail: direction@inbw.be

Telefon: +32 67217111

Fax: +32 67216928

Internetadresse: <http://www.inbw.be/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Registrierungsnummer: BE 0308.357.753

Postanschrift: Rue de Soignies, 8

Stadt: Nivelles

Postleitzahl: 1400

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: Belgien

E-Mail: Nivelles.TPI.civil@just.fgov.be

Telefon: +32 67875151

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registrierungsnummer: BE 0475.480.736

Stadt: Antwerpen / Anvers

Postleitzahl: 2000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Land: Belgien

E-Mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: FPS Policy and Support

Registrierungsnummer: BE 0671.516.647

Stadt: Brussels

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 3ffcb793-4efe-401c-af3c-83e14e815081 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 441493-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 121/2026

Datum der Veröffentlichung: 26/06/2026